

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **7 juillet 2020** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc  
Siège #2 - Vanessa Chouinard  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Simon Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**01- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-07  
93

## **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2020-07  
94

### **03.01 - Séance ordinaire du 1er juin 2020**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07  
95

### **03.02 - Séance extraordinaire du 29 juin 2020**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 29 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **04 - LÉGISLATION**

## **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

2020-07  
96

### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 56 111.31 \$

- 47 253.61 \$ payable par chèques;
- 8 956.88 \$ payable par dépôts directs

Un crédit de 99,18\$ reste au compte pour Bureautique Cote-Sud

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Ces derniers ont apposé leurs initiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07  
97

### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu :

- que les comptes du mois de juin 2020, au montant total de 47 223,16 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	28 663,45 \$
• Salaires nets versés	12 412,07 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>6 147,64 \$</u>
• Total	47 223,16 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07  
98

### **05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # EJ-05-13 à EJ-05-17 : Conciliation bancaire de mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

### **06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Rien à signaler.

2020-07  
99

### **06.02 - Feu Rivière-Ouelle**

CONSIDÉRANT QUE notre service incendie a prêté assistance pour le feu de la tourbière Lambert à Rivière-Ouelle les 21 et 23 juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE les coûts s'élèvent à 3 773,05 \$ incluant le diesel et le temps des pompiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu de facturer cette somme à la municipalité de Rivière-Ouelle. Il est également résolu, par geste de solidarité, de ne pas facturer le temps pour l'utilisation du camion-citerne ainsi que les frais de km pour le déplacement des véhicules personnels des pompiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07  
100

### **06.03 - Étude sur les besoins des services incendies de la MRC de L'Islet**

CONSIDÉRANT QUE des municipalités ont soulevé des préoccupations quant à leur situation au plan des ressources humaines de leur service incendie;

CONSIDÉRANT QUE suite aux préoccupations exprimées, le conseil de la MRC de L'Islet a décidé de piloter une démarche visant à analyser les besoins et définir, en accord avec les municipalités concernées, une formule concertée permettant de satisfaire, en tout ou en partie, ces besoins;

CONSIDÉRANT QUE la démarche ne concerne que les municipalités voulant explorer avec les autres municipalités des partenariats de partage de ressources, d'équipements ou d'outils de gestion au bénéfice de toutes les parties;

CONSIDÉRANT QUE pour faire partie de la démarche, les municipalités doivent adopter la présente résolution et que celle-ci engage ses représentant(e)s à travailler dans une perspective visant à faire progresser le partenariat avec les autres municipalités ou à s'en retirer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout que le conseil de la municipalité de Saint-Adalbert souhaite participer à la démarche réunissant les municipalités voulant analyser l'opportunité de mettre en commun des ressources humaines, des équipements, des outils de gestion afin de répondre à leurs besoins et/ou optimiser leur service incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **07 - RÉSEAU ROUTIER**

#### **07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

Pour le 4e rang Est, aucune plainte à ce jour.

Le programme RIRL a été déposé et les factures de la FQM sont pour les relevés des travaux de la route Bélanger.

Le calcium a été épandu le 10 juin.

Les fonds pour carrière-sablière seront investis dans le 4e rang Ouest, là où il y a des bris. Nous n'avons rien trouvé dans les contrats concernant le droit d'eau avec monsieur Yvan Bélanger.

2020-07  
101

**07.02 - Demande de soumissions - débroussaillage**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu de demander des soumissions par voie d'invitation écrite pour le débroussaillage des chemins municipaux avec un taux au km.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07  
102

**07.03 - Travaux dans le 4e rang Ouest**

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser la directrice générale à faire exécuter les travaux dans le 4e rang Ouest pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant**

Dorénavant, la régie va gérer elle-même l'achat des bacs ainsi que les réclamations pour les bris.

Monsieur Ligori Bourgault sera employé cet été ainsi que pour la période des vacances.

**08.02 - Point d'information - Environnement**

Il y a présentement une grande volonté politique pour que les municipalités récupèrent les matières organiques putrescibles d'ici maximum 2025. Le maire mentionne que pour la MRC de L'Islet, la date est 2022.

2020-07  
103

**08.03 - Vidange du bassin d'épuration des eaux usées**

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire le pompage des boues de la cellule # 4 de la station d'épuration;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé 2 soumissions par voie d'invitation écrite;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu ces 2 soumissions :

- Terrapure Inc. au coût de 28 329,00 \$ avant taxes applicables;
- Campor Environnement Inc. au coût de 20 526,99 \$ avant taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accepter la soumission la plus basse, soit celle de Campor Environnement Inc. au coût de 20 526,99 \$ avant taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-07  
104

#### **08.04 - Contrat de service avec Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud**

CONSIDÉRANT QUE nous devons disposer du sac contenant les boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QUE différents intervenants nous ont recommandé les services de Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud pour ce type de travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Karine Godbout et résolu d'accorder le mandat à Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud au coût de 5 500 \$ pour le mandat suivant :

- Caractérisation des boues pour environ 100 m3 incluant les analyses;
- Recherche de receveurs (s'il y a lieu), préparation et dépôts des avis de projet, collaboration et surveillance du transport et chantiers d'épandage;
- Production du rapport et documentation afférente + suivi au champ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

##### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Cette dernière adresse des sincères remerciements à tous les bénévoles lors de la corvée de désherbage du jardin communautaire pour le beau travail qui a été fait. Le maire remercie également France pour son bon travail dans ce dossier.

##### **09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant**

Ce dernier mentionne que Roxanne Pelletier a fait la demande budgétaire pour l'impression du livre à Base132. Il manque également quelques photos pour le compléter. Il a également reçu une demande de location pour les jeux gonflables mais que les gens préfèrent attendre à cause du COVID-19.

2020-07  
105

##### **09.03 - Demande d'aide financière - PRIMADA**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour

son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant**

Rencontre du 2 juillet :

- La relance est bien installée ayant un plus gros contrat avec Horisol de 5 jours/semaine pour le transport de 7 à 10 personnes;
- Les activités au niveau de l'ALPHIS sont également reprises au niveau du transport;
- Transport collectif :
  - Semble plus lent à redémarrer mais il y a quand même une petite augmentation selon la directrice générale. Accès L'Islet semble également plus achalandé depuis le déconfinement. Pas de changement prévu d'ici l'automne.
  - La personne responsable a été embauchée à la MRC et le transport adapté et collectif de L'Islet-Nord a donné le mandat à la MRC de L'Islet. Pour ce qui est du Transport adapté et collectif L'Islet-Sud, la date butoir est le 31 décembre à savoir ce qu'il ferait dans ce dossier avec la MRC de L'Islet. Présentement, la majorité semble en faveur de conserver le transport adapté mais la décision finale n'est pas prise à cet effet.

**2020-07  
106**

### **10.02 - Embauche de monsieur Thibault Trapé au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut nommer, par résolution, des représentants pour l'application des règlements municipaux;

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Guillaume Aubertin, inspecteur en bâtiment et environnement le 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de le remplacer;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement est responsable de l'application des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ainsi que le tout règlement dont l'application lui a été confiée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu de nommer monsieur Thibault Trapé au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement pour l'application des règlements d'urbanisme, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ainsi que tout

règlement dont l'application lui a été confiée par le conseil municipal, et ce, à compter du 8 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **10.03 - G7 - Suivi du dossier**

La directrice générale fait la lecture du napperon de l'entente de collaboration pour les 7 municipalités du Sud de L'Islet.

2020-07  
107

### **10.04 - Entente de collaboration intermunicipale et de développement territorial pour le sud de la MRC de L'Islet**

CONSIDÉRANT QUE le sud de la MRC de L'Islet forme une communauté d'appartenance forte ;

CONSIDÉRANT QUE le sud de la MRC de L'Islet est confronté à des enjeux importants de décroissance démographique, de vieillissement de sa population et d'une érosion de sa population active;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux démographiques s'ajoutent au défi des instances municipales de maintenir des services pour une population moins nombreuse mais qui souhaite maintenir sa qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE les mandats et responsabilités dévolues aux municipalités ont beaucoup évolués au fil des ans, sont beaucoup plus complexes et que rien n'indique que cette tendance sera renversée pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE les sept municipalités du sud de la MRC de L'Islet jugent que l'importance des défis qu'elles doivent relever commande qu'elles se concertent davantage et travaillent plus étroitement ensemble.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accepter l'entente de collaboration intermunicipale et de développement territorial pour les 7 municipalités du Sud de la MRC de L'Islet. Il est également résolu de nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière Magguy Mathault et le maire René Laverdière à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **11 - TOURISME**

### **11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Au niveau du restaurant, les touristes sont bien présents et venant de partout au Québec.

## **12 - LOISIRS ET CULTURE**

### **12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant**

Présentement, la salle est occupée par le terrain de jeux et ce, pour toute la période estivale.

#### **12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante**

Cette dernière mentionne qu'elle est fière du travail fait par les moniteurs. L'organisation du terrain de jeux est complexe cette année et ils ont réalisé un décor superbe pour les jeunes. Un parcours a également été fait autour du terrain de balles par des bénévoles et elle les remercie grandement pour leur bon travail et l'implication. Le parc sera ouvert dès que la station de lavage de mains sera arrivée, ce qui devrait être cette semaine.

**2020-07  
108**

#### **12.03 - Acquisition de modules de jeux**

CONSIDÉRANT QUE le centre Aventure Plein Air Inukshuk a fermé son camp de jour en novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE ces derniers ont mis en vente les équipements de parc au coût de 20 000 \$ représentant une valeur de plus 80 000 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE les équipements ont été installés à l'été 2017 et sont à l'état neuf;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes allés sur place pour constater la disposition des équipements;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'installation et désinstallation sont de l'ordre de +/- 45 000 \$ à 50 000 \$ si on le fait faire par l'entreprise qui a vendu les jeux incluant bordures et paillis;

CONSIDÉRANT QU'IL y a la possibilité de le faire nous-même avec une équipe de travail de la municipalité à moindre coûts;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'acquérir les jeux de Aventure Plein Air Inukshuk au coût de 20 000 \$ et d'organiser une équipe de travail pour la désinstallation/installation des modules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **12.04 - Municipalité Amie des Enfants**

La directrice mentionne qu'il y avait un projet pilote d'offrir pour revoir le programme Municipalité Amie des Enfants mais que seulement quelques municipalités de différentes tailles étaient retenues. Pour l'instant, le nombre de municipalité a été trouvé. Advenant, le cas où il y aurait un désistement, on pourrait y participer.

**2020-07  
109**

#### **12.05 - Ouverture du terrain de jeux**

CONSIDÉRANT QUE les règles d'ouverture du terrain de jeux ont changé quelques jours après la décision de fermeture pour l'été 2020;

CONSIDÉRANT QUE les élus se sont rencontrés pour en discuter et prendre une nouvelle décision le 9 juin dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Karine Godbout et résolu d'entériner la décision d'ouverture du terrain jeux qui avait été prise le 9 juin dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **14 - VARIA**

Aucun sujet

### **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.